



CA de Lens - Liévin (Siren : 246200364)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Lens
Arrondissement	Lens
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Sylvain ROBERT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	21 Rue Marcel Sembat
Distribution spéciale	BP 65
Code postal - Ville	62302 LENS CEDEX
Téléphone	03 21 77 41 41
Fax	03 21 77 41 00
Courriel	contact@agglo-lenslievin.fr
Site internet	www.agglo-lenslievin.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	244 525
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 017,41

Périmètre

Nombre total de communes membres : 36

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Ablain-Saint-Nazaire (216200014)	1 979
62	Acheville (216200030)	612
62	Aix-Noulette (216200196)	3 957
62	Angres (216200329)	4 901
62	Annay (216200337)	4 542
62	Avion (216200659)	17 807
62	Bénifontaine (216201079)	353
62	Billy-Montigny (216201335)	8 157
62	Bouvigny-Boyeffles (216201707)	2 467
62	Bully-les-Mines (216201863)	12 296
62	Carency (216202135)	812
62	Éleu-dit-Leauwette (216202911)	2 863
62	Estevelles (216203117)	2 032
62	Fouquières-lès-Lens (216203513)	6 267
62	Givenchy-en-Gohelle (216203711)	2 061
62	Gouy-Servins (216203802)	357
62	Grenay (216203869)	6 735
62	Harnes (216204131)	12 405
62	Hulluch (216204644)	3 385
62	Lens (216204982)	32 820
62	Liévin (216205104)	30 497
62	Loison-sous-Lens (216205237)	5 289
62	Loos-en-Gohelle (216205286)	6 962
62	Mazingarbe (216205633)	8 107
62	Méricourt (216205708)	11 480
62	Meurchin (216205732)	3 741
62	Noyelles-sous-Lens (216206284)	6 696
62	Pont-à-Vendin (216206664)	3 152
62	Sains-en-Gohelle (216207373)	6 031
62	Sallaumines (216207712)	9 694
62	Servins (216207936)	1 152
62	Souchez (216208017)	2 712
62	Vendin-le-Vieil (216208421)	8 428
62	Villers-au-Bois (216208546)	620
62	Vimy (216208611)	4 365
62	Wingles (216208959)	8 791

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 43

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Réalisation et gestion d'un centre de traitement de matières inertes.</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
<i>Entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence dans le cadre du SAGE et visant la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols.</i>
- Autres actions environnementales
<i>La gestion ou la participation à la gestion des anciennes friches requalifiées en zones naturelles de l'agglomération ou de la trame verte et bleue de l'agglomération : entretien en matière de balisage des sentiers de randonnée (chemins labellisés « Promenade et Randonnée » par la Fédération Française de Randonnée Pédestre). L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
<i>Obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.</i>
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>Participation, par des interventions directes, ou de fonds de concours, à la réalisation d'équipements sanitaires et sociaux sur le territoire de la CALL.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
économique et sociale et que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Soutien, par des interventions directes ou des fonds de concours, à la réalisation d'équipements de l'enseignement supérieur sur le territoire de la CALL.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Dans le cadre de la promotion de la culture, l'adhésion à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Louvre-Lens ; L'accompagnement et le soutien aux centres culturels et associations culturelles développant des actions, projets et activités culturels, par l'octroi de subventions et/ou avantages matériels, selon des conditions définies par délibération du conseil communautaire ; Les actions de sensibilisation et de coordination des décideurs territoriaux et des acteurs culturels locaux aux enjeux du développement culturel du territoire intercommunal ; Les actions spécifiques d'accompagnement des publics empêchés ou éloignés de la culture ; Les actions de communication et de promotion des événements culturels ayant un rayonnement sur et au-delà du territoire. La valorisation du patrimoine communautaire et la gestion du label Pays d'art et d'histoire.

- Activités sportives

Dans le cadre des interventions sportives, l'adhésion à toute structure chargée de la gestion d'équipements sportifs situés sur le territoire communautaire qui, de par leur rayonnement, contribuent à la promotion de celui-ci; cette reconnaissance résultant d'une délibération adoptée par le Conseil communautaire à la majorité simple et le soutien au développement des associations sportives par l'octroi de subventions de fonctionnement selon des conditions définies par une délibération du Conseil communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire: - les opérations d'urbanisme s'inscrivant spatialement sur plusieurs communes; - les opérations présentant un enjeu à l'échelle de l'agglomération; - les opérations de restructuration de centre-ville et/ou de recomposition du tissu urbain dans la mesure où ces espaces sont repris dans des dispositifs contractuels de types politique de la ville ou contrat d'agglomération (délibération définissant l'intérêt communautaire du 24 juin 2005).

- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

La défense incendie conformément à l'article L.2225-2 du CGCT : les communes sont chargées du service public de défense extérieure contre l'incendie et sont compétentes à ce titre pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours. Elles peuvent également intervenir en amont de ces points d'eau pour garantir leur approvisionnement. La CALL assure, quant à elle, l'entretien de certains équipements liés à la défense incendie (poteaux, bouches, bâches).

- NTIC (Internet, câble...)

Etablir sur son territoire et/ou exploiter ou faire exploiter des réseaux de radiodiffusion de télévision et de communication électronique ou de participer au fonctionnement de toute structure ayant cette vocation.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Réalisation et gestion d'une fourrière pour animaux errants. Réalisation de travaux (ou participation à des travaux) s'inscrivant dans un programme d'enjeu d'agglomération (trame verte, requalification des autoroutes, des friches).

Réalisation de grands projets d'aménagement, d'équipement ou immatériels, porteurs d'enjeux de développement et confortant les fonctions de centralité de l'agglomération, et/ou induisant sur le plan de l'image un rôle de transformation de l'agglomération. Réalisation, aménagement, entretien et desserte du nouveau Centre Hospitalier de Lens.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	SM Artois Mobilités (256204165)	SM fermé	650 721
62	SM pour l'élaboration, l'approbation, la mise en oeuvre du SCOT (256204082)	SM fermé	372 290
62	SM pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys (SYMSAGEL) (256203951)	SM fermé	1 096 940
62	SM pour l'exploitation du stade couvert régional (SME) (256202722)	SM ouvert	244 525
62	SM "Pôle Métropolitain de l'Artois" (200060358)	SM ouvert	650 721
62	SM pour la réalisation de la plate forme multimodale de niveau européen de Dourges (256203829)	SM ouvert	622 801
62	SM du Parc des industries Artois Flandres (256200742)	SM fermé	522 956
62	SM des espaces départementaux naturels 62 (256203365)	SM ouvert	471 999
62	SI pour le dessèchement du Flot de Wingles (200078285)	SM fermé	29 740

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)